



L'INFO~PARENTS ÉCOLE ALICE~PARIZEAU



Il me fait plaisir de vous envoyer cette première communication.
Bonne année scolaire!
Fatiha Djebbar

CALENDRIER DU MOIS

Septembre 2020

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	1	2	3	4
7 Journée fériée	8	9	10	11
14	15	16	17 Rencontre de parents Assemblée générale de parents (virtuelle)	18 Journée pédagogique
21	22	23	24	25
28 Photo scolaire	29 Photo scolaire	30		

PARENTS

Mot de bienvenue :

J'espère que vous avez passé un bel été et que vos enfants et vous êtes prêts pour cette nouvelle année scolaire. Je peux vous dire que de notre côté, toute l'équipe de l'école Alice-Parizeau est prête pour vos enfants et qu'elle fera tout ce qu'il faut pour faire en sorte que vos enfants passent une bonne année scolaire pleine de beaux projets et de réussite malgré le contexte de la pandémie.

Frais pour les effets scolaires :

Prière de vous acquitter le plus rapidement possible des frais pour les effets scolaires de vos enfants. Pour le paiement par carte, présentez-vous au secrétariat aux heures d'ouverture. Le secrétariat est fermé de 12h à 13h. Par contre si vous voulez payer par chèque ou comptant, prière de remettre l'argent au titulaire de votre enfant. Merci pour votre diligence.

Site web de l'école : aparizeau@cscdm.qc.ca

Vous trouverez sur le site de l'école différentes informations très utiles pour ce début d'année.

- L'horaire de l'école
- Code vestimentaire
- Les montants pour les effets scolaires pour chaque niveau

Mesures sanitaires :

- Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves de 5^e et 6^e année. N'oubliez pas d'en procurer à vos enfants.
- Merci de collaborer avec nous pour leur rappeler les règles sanitaires qui s'imposent (distanciation, lavage des mains)

Code de vie :

Il est important de prendre connaissance du code de vie de notre école avec votre enfant et de le lui expliquer. Ce code de vie va guider nos actions pour toute l'année.

Communication avec l'école :

En ce début d'année, nous recevons une importante quantité d'information de votre part pour différents sujets (l'enfant doit quitter avec quelqu'un, ne prendra pas l'autobus, ne dinera pas à l'école, doit quitter à telle heure pour un rendez-vous...) afin d'éviter la perte d'informations, la mauvaise communication et pour ne pas compromettre la sécurité des enfants, nous vous prions de noter vos demandes dans l'agenda de votre enfant. C'est le moyen de communication privilégié entre l'école et les parents. Merci pour votre collaboration.

Conseil d'établissement :

L'assemblée générale de parents aura lieu le 17 septembre 2020 via ZOOM. Vous recevrez sous peu toute l'information pour cette importante rencontre. Lors de cette assemblée, nous procéderons à l'élection de plusieurs membres.

Rencontre de parents :

Des précisions sont à venir.

TRANSPORT

- Le service d'autobus a débuté. Il est fort probable que la CSSDM ne donne aucune ou très peu de places de courtoisie à cause de la COVID. Il n'en demeure pas moins que nous vous demandons de compléter le formulaire de demande (disponible au secrétariat), d'y joindre un chèque et ce au plus tard le 15 septembre. Nous ferons parvenir tous les formulaires que vous nous avez remis au centre de services scolaire de Montréal.

SERVICE DE GARDE

- En ce début d'année, l'école ne reçoit pas encore les collations, vous devez donc fournir à votre enfant **des collations et un dîner**.
- Mesure alimentaire : cette année, le service sera offert aux élèves inscrits et qui seront éligibles (preuve de revenu exigé) à recevoir ces repas. Le service de garde vous fera parvenir toute l'information à ce sujet. Le service débiterait au plus tôt le 14 septembre et au plus tard le 1er octobre 2020. Le coût par repas sera de 1\$.
- Si vous avez des changements à faire pour l'inscription de vos enfants au service de garde ou de dîner ou des préoccupations pour ce service, prière de contacter Céline Gollain, technicienne au poste **7338**.

